

<https://www.inegalites.fr/Niveau-de-vie-3431>



# Niveau de vie

- Outils - Lexique -

A

Date de mise en ligne : mardi 16 janvier 2024

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

Le calcul du niveau de vie se fait en divisant le [revenu](#) disponible (une fois les impôts retirés et en ajoutant les prestations sociales perçues – allocations familiales, aides au logement, etc.) par un système de parts appelées « unités de consommation » qui tient compte du nombre et de l'âge des personnes qui constituent le ménage. Cette notion permet de comparer les revenus de célibataires et de familles. Le premier adulte d'un ménage vaut pour une part, le second une demie, une personne de moins de 14 ans compte pour 0,3 part. Un niveau de vie de 1 000 euros pour un célibataire équivaut à 1 500 euros pour un couple (1 000 x 1,5 part), par exemple.